



PROGRAMME DE FORMATION

DE LA « PENIBILITE AU COMPTE PROFESSIONNEL DE PREVENTION »

OBJECTIFS	Connaitre les enjeux de la Pénibilité au travail. Repérer les évolutions légales et leurs impacts. Intégrer les spécificités liées au compte professionnel de prévention (C2P) Savoir évaluer les expositions. Définir un plan d'action de prévention.
METHODE PEDAGOGIQUE	Apports méthodologiques et théoriques. Échanges de pratiques. Note : Formatrice certifiée INRS pour la formation « Evaluer des risques professionnels ».
PRE-REQUIS	Être en charge d'un rôle opérationnel ou administratif dans la prévention des risques Professionnels.
CONTENU	Les enjeux et les nouveaux repères du cadre légal de la pénibilité. Les facteurs de pénibilité. Le Compte Professionnel de Prévention. Les conditions d'accès à la retraite à 60 ans. L'articulation avec le Document Unique. Les « outils » permettant une analyse « approfondie » des situations de travail. La communication aux salariés.
MODALITES D'EVALUATION	Quiz de fin de session. Questionnaire de satisfaction.
ORGANISATION	<u>Durée</u> : 1 jour – 7H <u>Lieu</u> : AUBERS (59249) En INTRA : A définir avec l'entreprise Contact : Nathalie GONEZ - Tel : 09 80 97 38 97 Pré inscrivez-vous en ligne sur notre site, onglet «formulaire d'inscription »